

HYDRO ONE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2025	2024	2025	2024
Produits				
Distribution [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 112 \$ et de 334 \$ (106 \$ et 319 \$ en 2024), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 22)	1 605	1 551	4 800	4 592
Transport [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 671 \$ et de 1 907 \$ (626 \$ et 1 757 \$ en 2024), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 22)	681	630	1 939	1 766
	2 286	2 181	6 739	6 358
Charges				
Achats d'électricité [y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 643 \$ et de 2 032 \$ (619 \$ et 1 932 \$ en 2024) respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 22)	1 080	1 047	3 199	3 083
Exploitation, entretien et administration (note 22)	283	283	910	903
Amortissement et coûts de retrait d'actifs (note 4)	270	261	816	772
	1 633	1 591	4 925	4 758
Bénéfice avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice	653	590	1 814	1 600
Charges de financement (note 5)	171	154	498	456
Revenu de participation (notes 2 et 12)	7	—	7	—
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	489	436	1 323	1 144
Charge d'impôts sur le bénéfice (note 6)	61	59	194	169
Bénéfice net	428	377	1 129	975
Autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue)	1	(6)	2	(3)
Résultat étendu	429	371	1 131	972
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	4	3	9	8
Actionnaire ordinaire	424	374	1 120	967
	428	377	1 129	975
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	4	3	9	8
Actionnaire ordinaire	425	368	1 122	964
	429	371	1 131	972
Résultat de base par action ordinaire (note 20)	2 981 \$	2 629 \$	7 874 \$	6 798 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)
Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024

<i>Aux (en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	382	690
Débiteurs (note 7)	977	909
Montants à recevoir d'apparentés	573	571
Autres actifs à court terme (note 8)	152	159
	2 084	2 329
Immobilisations corporelles (note 9)	30 650	28 969
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires (note 11)	3 738	3 503
Actifs d'impôts différés	7	7
Actifs incorporels (note 10)	648	656
Écart d'acquisition	373	373
Autres actifs (note 12)	1 171	761
	5 937	5 300
Total de l'actif	38 671	36 598
Passif		
Passif à court terme		
Billets à court terme à payer (note 15)	933	200
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme (notes 15 et 16)	1 325	1 150
Créditeurs et autres passifs à court terme (note 13)	1 782	1 779
Montants à payer à des apparentés	196	409
	4 236	3 538
Passif à long terme		
Dette à long terme (notes 15 et 16)	16 075	15 905
Passifs réglementaires (note 11)	1 825	1 476
Passifs d'impôts différés	1 754	1 452
Autres passifs à long terme (note 14)	1 761	1 750
	21 415	20 583
Total du passif	25 651	24 121
<i>Engagements et éventualités (notes 24 et 25)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 27)</i>		
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat	18	19
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 18)	2 957	2 957
Bénéfices non répartis	9 981	9 454
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(16)	(18)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	12 922	12 393
Participation sans contrôle	80	65
Total des capitaux propres	13 002	12 458
	38 671	36 598

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024

Période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments de la perte étendue	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2025	2 957	9 454	(18)	12 393	65	12 458
Bénéfice net	—	1 120	—	1 120	7	1 127
Autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue)	—	—	2	2	—	2
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	(8)	(8)
Apport de la vente de la participation sans contrôle	—	—	—	—	16	16
Dividendes sur les actions ordinaires (note 19)	—	(593)	—	(593)	—	(593)
30 septembre 2025	2 957	9 981	(16)	12 922	80	13 002

Période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments de la perte étendue	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2024	2 957	9 033	(9)	11 981	65	12 046
Bénéfice net	—	967	—	967	6	973
Autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue)	—	—	(3)	(3)	—	(3)
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	(6)	(6)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 19)	—	(566)	—	(566)	—	(566)
30 septembre 2024	2 957	9 434	(12)	12 379	65	12 444

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	428	377	1 129	975
Dépenses liées à l'environnement	(1)	(2)	(2)	(9)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement (note 4)	242	227	701	666
Actifs et passifs réglementaires	3	2	74	17
Charge d'impôts différés	17	43	88	134
Autres	(8)	(5)	(3)	(13)
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 23)	21	(26)	(171)	127
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	702	616	1 816	1 897
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 099	1 216	1 099	2 016
Remboursement d'une dette à long terme	—	—	(750)	(700)
Émission de billets à court terme	1 895	705	5 035	2 300
Remboursement de billets à court terme	(2 335)	(1 375)	(4 300)	(2 370)
Versement de dividendes (note 19)	(199)	(203)	(593)	(566)
Distributions à la participation sans contrôle	(4)	(2)	(11)	(8)
Apport de la vente de la participation sans contrôle	8	—	16	—
Variation de la dette bancaire	—	—	—	(17)
Coûts liés à l'obtention de financement	(5)	(5)	(6)	(12)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	459	336	490	643
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations (note 23)				
Immobilisations corporelles	(754)	(711)	(2 155)	(2 061)
Actifs incorporels	(26)	(12)	(55)	(60)
Entrées d'actifs destinés à un usage futur	(53)	(77)	(155)	(206)
Participation dans des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 12)	—	—	(261)	—
Apports de capital reçus	(1)	—	3	2
Autres	7	1	9	2
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(827)	(799)	(2 614)	(2 323)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	334	153	(308)	217
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	48	64	690	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	382	217	382	217

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One Inc. (« Hydro One » ou la « Société ») a été constituée le 1^{er} décembre 1998 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est détenue en propriété exclusive par Hydro One Limited. Hydro One exerce ses activités dans les trois secteurs suivants :

- Le secteur du transport détient et exploite le réseau de transport de Hydro One, qui transmet de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion d'entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario. L'entreprise de transport est formée d'un réseau de transport exploité par des filiales à tarifs réglementés de Hydro One, soit Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks »), Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM ») et une participation d'environ 80 % (100 % en 2024) dans Chatham x Lakeshore Limited Partnership (« CLLP »), d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership (« B2M LP »), ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership (« NRLP »). Le secteur du transport comprend également la participation minoritaire d'environ 48 % de Hydro One Networks dans East-West Tie Limited Partnership (« EWT LP »), acquisition qui a été conclue le 4 mars 2025.
- Le secteur de la distribution détient et exploite le réseau de distribution de Hydro One, qui distribue de l'électricité aux clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux de l'Ontario. L'entreprise de distribution est formée de réseaux de distribution exploités par des filiales à tarifs réglementés de Hydro One, soit Hydro One Networks et Hydro One Remote Communities Inc. (« Hydro One Remotes »).
- Le secteur Autres activités englobe certaines activités du siège social, et n'est pas une entreprise à tarifs réglementés.

Les résultats des périodes intermédiaires sont tributaires des conditions météorologiques saisonnières touchant la demande des clients, les prix ayant cours sur le marché et le calendrier des décisions réglementaires.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis pour les états financiers intermédiaires, et toute l'information financière est présentée en dollars canadiens.

Les conventions comptables appliquées sont cohérentes avec celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, sauf en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables décrites à la note 3, Nouvelles prises de position comptables, et à l'inclusion des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence à la suite de l'acquisition par Hydro One Networks d'une participation minoritaire dans EWT LP au premier trimestre de l'exercice. Les présents états financiers consolidés reflètent les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes visées. Les présents états financiers consolidés ne renferment pas tous les renseignements exigés pour des états financiers annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La Société comptabilise ses placements dans des entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans en détenir le contrôle selon la méthode de la mise en équivalence. La Société est généralement présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient de 20 % à 50 % des actions avec droit de vote de l'entité émettrice, mais elle peut également exister lorsque la Société détient une participation de moins de 20 % si elle a la capacité d'exercer une influence notable par d'autres moyens. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite pour comptabiliser la part de la Société dans les bénéfices ou les pertes de l'entité émettrice, ainsi que toute distribution reçue de l'entité émettrice.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Le tableau qui suit présente les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») s'appliquant à Hydro One.

Directive comptable à adopter en 2025

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur de l'ASU	Incidence sur Hydro One
ASU 2024-02	Mars 2024	Les modifications comprennent des changements de codification qui éliminent plusieurs énoncés conceptuels potentiellement sans conséquence et qui ne sont pas requis pour comprendre ou appliquer les directives ou les références incluses dans de précédents énoncés, afin de fournir des directives concernant certains sujets ciblés.	Exercices ouverts après le 15 décembre 2024.	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2023-09	Décembre 2023	Les modifications apportées répondent à la demande des investisseurs d'accroître la transparence de l'information concernant les impôts sur le résultat, notamment en améliorant la présentation d'information sur le rapprochement des taux et les impôts versés.	Périodes annuelles ouvertes après le 15 décembre 2024.	L'adoption de la norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les informations fournies dans les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société.

Directives comptables récemment publiées, mais pas encore adoptées

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur de l'ASU	Incidence sur Hydro One
ASU 2023-06	Octobre 2023	Les modifications précisent ou améliorent les exigences de présentation concernant un éventail de sous-sujets inclus dans la Codification du FASB. La plupart des modifications ont pour but de faciliter la comparaison d'entités assujetties aux exigences de présentation existantes de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et d'entités qui n'étaient pas auparavant assujetties aux exigences de la SEC. De plus, les modifications ont pour effet d'harmoniser les exigences de la Codification et la réglementation de la SEC. Pour toutes les entités, si d'ici le 30 juin 2027, la SEC n'a pas supprimé les exigences applicables prescrites dans les règles Regulation S-X ou Regulation S-K, le contenu en attente de la modification concernée sera supprimé de la Codification et ne s'appliquera à aucune entité.	Deux ans après la date de prise d'effet de la suppression de l'exigence de présentation par la SEC.	À l'étude
ASU 2024-03	Novembre 2024	Les modifications obligent les entités commerciales publiques à présenter dans leurs états financiers intermédiaires et annuels de l'information supplémentaire sur certaines catégories de dépenses qui ne sont généralement pas présentées dans les états financiers actuels.	Périodes annuelles ouvertes après le 15 décembre 2026 et périodes intermédiaires ouvertes après le 15 décembre 2027.	À l'étude
ASU 2025-03	Mai 2025	Les modifications obligent les entités à suivre les directives d'identification de l'acquéreur sur le plan comptable dans les transactions où une entreprise réputée être une entité à détenteurs de droits variables est acquise en contrepartie de titres de participation.	Périodes annuelles et intermédiaires ouvertes après le 15 décembre 2026.	À l'étude

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur de l'ASU	Incidence sur Hydro One
ASU 2025-05	Juillet 2025	Les modifications permettent à toutes les entités de recourir à une mesure de simplification pour estimer les pertes de crédit attendues sur les débiteurs courants et les actifs contractuels relevant du Topic 606, selon l'hypothèse que les conditions en vigueur à la date de clôture restent inchangées pendant toute la durée de vie de l'actif. De plus, les entités autres que les entités commerciales publiques qui choisissent cette mesure peuvent adopter une convention comptable leur permettant de prendre en compte les démarches de recouvrement postérieures à la date de clôture dans leurs pertes de crédit estimées.	Périodes annuelles et intermédiaires ouvertes après le 15 décembre 2025.	À l'étude
ASU 2025-06	Septembre 2025	Les modifications modernisent la comptabilité des logiciels utilisés en interne en supprimant les références obsolètes à la phase de développement et en instaurant un seuil de capitalisation fondé sur l'autorisation de la direction et la probabilité d'achèvement d'un projet.	Périodes annuelles ouvertes après le 15 décembre 2027.	À l'étude

4. AMORTISSEMENT ET COÛT DE RETRAIT D'ACTIFS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Amortissement des immobilisations corporelles	219	204	634	598
Amortissement des actifs incorporels	22	21	65	59
Amortissement des actifs réglementaires	1	2	2	9
Amortissement	242	227	701	666
Coûts de retrait d'actifs	28	34	115	106
	270	261	816	772

5. CHARGES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts sur la dette à long terme	182	168	538	492
Intérêts sur les comptes réglementaires	6	6	19	20
Intérêts sur les billets à court terme	9	7	18	19
Perte réalisée (profit réalisé) sur les couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) (note 16)	1	(1)	3	(4)
Autres	5	3	11	12
Moins : les intérêts capitalisés sur les immobilisations et le développement en cours	(29)	(24)	(80)	(65)
les intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3)	(5)	(11)	(18)
	171	154	498	456

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

À titre de service public réglementé, la Société recouvre les impôts sur le bénéfice auprès des contribuables en fonction de la charge d'impôts sur le bénéfice exigible estimée à l'égard de ses activités réglementées. Dans le cas des activités réglementées, les montants liés aux impôts différés dont le recouvrement auprès des contribuables ou le remboursement à ceux-ci dans les périodes ultérieures est considéré plus probable qu'improbable sont comptabilisés comme des actifs réglementaires au titre des impôts différés ou des passifs réglementaires au titre des impôts différés, et un montant compensatoire est comptabilisé, respectivement, dans le recouvrement ou la charge d'impôts différés. La charge d'impôts sur le bénéfice consolidée ou le recouvrement d'impôts sur le bénéfice consolidé de la Société comprend la totalité des charges d'impôts exigibles et d'impôts différés de la période, déduction faite du montant compensatoire aux termes de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés inscrit dans la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des écarts temporaires devant être recouverts auprès des clients ou remboursés à ceux-ci dans les tarifs futurs. Ainsi, la charge d'impôts sur le bénéfice ou le recouvrement d'impôts sur le bénéfice de la Société diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi.

Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	489	436	1 323	1 144
Charge d'impôt sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2024)	130	116	351	303
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Écarts temporaires nets pouvant être recouvrés dans les tarifs futurs imputés aux clients :				
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(30)	(25)	(74)	(66)
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(22)	(22)	(46)	(42)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(9)	(6)	(26)	(17)
Excédent des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite sur les charges	1	(3)	(2)	(5)
Dépenses liées à l'environnement	(1)	(1)	(1)	(3)
Crédit d'impôt non remboursable	(3)	(3)	(3)	(3)
Autres	(5)	2	(6)	1
Écarts temporaires nets attribuables aux activités réglementées	(69)	(58)	(158)	(135)
Écarts permanents nets	—	1	1	1
Total de la charge d'impôts sur le bénéfice	61	59	194	169
Taux d'imposition effectif	12,5 %	13,5 %	14,7 %	14,8 %

7. DÉBITEURS

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Débiteurs – facturés	541	432
Débiteurs – non facturés	496	538
Débiteurs, montant brut	1 037	970
Provision pour créances douteuses	(60)	(61)
Débiteurs, montant net	977	909

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(61)	(57)
Sorties du bilan	16	18
Dotations à la provision pour créances douteuses	(15)	(22)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(60)	(61)

8. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Charges payées d'avance et autres actifs	98	88
Actifs réglementaires (note 11)	25	42
Matières et fournitures	29	29
	152	159

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Immobilisations corporelles	42 500	41 150
Moins l'amortissement cumulé	(14 787)	(14 281)
	27 713	26 869
Immobilisations en cours	2 937	2 100
	30 650	28 969

10. ACTIFS INCORPORELS

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actifs incorporels	1 539	1 481
Moins l'amortissement cumulé	(942)	(876)
	597	605
Développement en cours	51	51
	648	656

11. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

Les actifs et les passifs réglementaires résultent du processus de tarification. Hydro One a enregistré les actifs et les passifs réglementaires suivants :

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actifs réglementaires		
Actif réglementaire au titre des impôts différés	3 487	3 263
Compte de report lié aux projets d'Internet à haut débit	68	48
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi – composante non liée au coût des services	55	72
Environnement	42	44
Écart au titre de la <i>Loi pour un Ontario connecté</i>	33	24
Rémunération à base d'actions	19	24
Écart lié au programme de protection des tarifs dans les régions rurales et éloignées	5	18
Autres	54	52
Total des actifs réglementaires	3 763	3 545
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(25)	(42)
	3 738	3 503
Passifs réglementaires		
Passif réglementaire au titre des prestations de retraite	789	647
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	376	376
Écart lié au règlement de détail	224	157
Report lié au mécanisme de partage des bénéfices	144	150
Écart lié aux produits externes	62	31
Écart à des fins fiscales lié aux coûts indirects capitalisés	50	38
Écart au titre des frais financiers de nature asymétrique des autres avantages postérieurs à l'emploi	45	33
Écart lié aux modifications des lois fiscales	36	34
Écart cumulatif lié aux coûts de retrait d'actifs	27	26
Écart lié aux coûts de retraite	27	21
Avenants tarifaires liés à la distribution	16	45
Passif réglementaire au titre des impôts différés	7	4
Autres	39	36
Total des passifs réglementaires	1 842	1 598
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(17)	(122)
	1 825	1 476

Avenants tarifaires liés à la distribution

Dans le cadre de la décision relative à la requête conjointe relative aux tarifs, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a approuvé le règlement du solde de certains comptes de report et d'écart au 31 décembre 2020, y compris les intérêts courus. Ces soldes approuvés, y compris ceux au titre de l'écart lié au compte de règlement de détail, de l'écart lié aux modifications des lois fiscales et de l'écart lié aux coûts de retraite, ont été accumulés dans les avenants tarifaires liés à la distribution. Les comptes seront réglés sur une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 2025. Dans le cadre de la requête de Hydro One Networks pour les tarifs de distribution de 2025, la CEO a approuvé le règlement de certains soldes au 31 décembre 2023, y compris les intérêts courus sur une base provisoire. Le compte sera réglé sur une période de un an prenant fin le 31 décembre 2025. Cet avenant, ainsi que ceux approuvés dans le cadre de la requête conjointe relative aux tarifs, constituent la majeure partie de ce solde.

12. AUTRES ACTIFS À LONG TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actifs de retraite différés	789	647
Participations dans des entreprises associées ¹	264	—
Actifs au titre de droits d'utilisation	44	54
Autres actifs à long terme	74	60
	1 171	761

¹ Le 4 mars 2025, Hydro One Networks a conclu l'acquisition d'une participation d'environ 48 % dans EWT LP en contrepartie de près de 261 millions de dollars en espèces, y compris les ajustements de clôture.

13. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Charges à payer	887	776
Créditeurs	371	339
Produits non gagnés	294	335
Intérêts courus	182	178
Passifs réglementaires (note 11)	17	122
Obligations locatives	14	14
Passifs environnementaux	11	11
Passifs dérivés (note 16)	6	4
	1 782	1 779

14. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	1 610	1 574
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	38	38
Passifs environnementaux	32	36
Obligations locatives	30	40
Montants à payer à des apparentés	10	17
Passifs dérivés (note 16)	—	3
Autres passifs à long terme	41	42
	1 761	1 750

15. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT**Billets à court terme et facilités de crédit**

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes de son programme de papier commercial d'un montant maximal autorisé de 2 300 millions de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit de soutien renouvelables consenties et non garanties de la Société d'un montant total de 3 050 millions de dollars (les « facilités de crédit d'exploitation »). Le 1^{er} juin 2025, Hydro One a reporté la date d'échéance des facilités de crédit d'exploitation de 2029 à 2030. Au 30 septembre 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'exploitation.

La Société peut utiliser les facilités de crédit d'exploitation aux fins des besoins du fonds de roulement ou de ses besoins généraux. Si ces facilités de crédit d'exploitation sont utilisées, l'encours portera intérêt à un taux fondé sur les taux de référence canadiens. Les facilités de crédit d'exploitation comprennent un mécanisme qui ajuste à la hausse ou à la baisse le coût d'emprunt de Hydro One en fonction de son rendement par rapport à certaines mesures de développement durable arimées aux cibles de Hydro One à cet égard. L'obligation de chaque prêteur de prolonger la durée du crédit aux termes de sa facilité de crédit est assujettie à diverses conditions, notamment le fait qu'aucune situation de défaut n'est survenue ni ne découlerait de la prolongation de ce crédit.

Dettes à long terme

Le tableau qui suit présente l'encours de la dette à long terme aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024 :

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Dettes à long terme de Hydro One	17 420	17 070
Ajouter le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	40	41
Ajouter : le gain réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché ¹	—	3
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(60)	(59)
Total de la dette à long terme	17 400	17 055
Moins : la tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	(1 325)	(1 150)
	16 075	15 905

¹ En octobre 2023, Hydro One a conclu un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 400 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable, des billets à moyen terme, série 57, d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 20 octobre 2025. Ce swap a été comptabilisé comme couverture de la juste valeur. En décembre 2023, ce swap a été dénoué et un paiement de 6 millions de dollars a été reçu au moment du règlement, lequel est actuellement amorti sur la durée des billets connexes.

Au 30 septembre 2025, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 17 420 millions de dollars (17 070 millions de dollars au 31 décembre 2024); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One. En février 2024, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel arrivera à échéance en mars 2026. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, des titres d'emprunt à long terme de 1 100 millions de dollars ont été émis (1 200 millions de dollars et 2 000 millions de dollars en 2024) et des titres d'emprunt à long terme de néant et de 750 millions de dollars ont été remboursés (néant et 700 millions de dollars en 2024).

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Au 30 septembre 2025, les remboursements de capital, les paiements d'intérêt et les taux d'intérêt moyens pondérés connexes futurs s'établissaient comme suit :

	Remboursements de capital sur la dette à long terme (en millions de dollars)	Paiements d'intérêts (en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en pourcentage)
1 ^{re} année	1 325	735	3,8
2 ^e année	—	703	—
3 ^e année	750	685	4,9
4 ^e année	550	666	3,0
5 ^e année	1 350	635	4,4
	3 975	3 424	4,1
De la 6 ^e à la 10 ^e année	4 560	2 581	4,3
Par la suite	8 885	4 631	4,4
	17 420	10 636	4,3

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**Actifs et passifs financiers autres que des dérivés**

Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, des billets à court terme à payer, des créditeurs et des montants à payer à des apparentés de la Société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme de la Société aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024 :

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	17 400	17 286	17 055	16 959

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivésCouvertures de juste valeur

Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, Hydro One ne détenait aucune couverture de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, Hydro One avait conclu un swap fixe-variable d'un montant de 425 millions de dollars, désigné comme une couverture de flux de trésorerie. Cette couverture de flux de flux de trésorerie visait à compenser le caractère variable des taux d'intérêt entre le 21 décembre 2023 et le 21 septembre 2026.

Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, la Société n'avait aucun instrument dérivé classé dans les contrats non désignés.

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024 :

Au 30 septembre 2025 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	17 400	17 286	—	17 286	—
Instruments dérivés (note 13)					
Couvertures de flux de trésorerie, y compris la tranche échéant à moins de un an	6	6	—	6	—
	17 406	17 292	—	17 292	—
Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	17 055	16 959	—	16 959	—
Instruments dérivés (notes 13 et 14)					
Couvertures de flux de trésorerie, y compris la tranche échéant à moins de un an	7	7	—	7	—
	17 062	16 966	—	16 966	—

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie est déterminée selon une méthode des flux de trésorerie actualisés d'après des courbes des taux de rendement des swaps en fin de période.

La juste valeur de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la Société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des valeurs ainsi que des taux de change et d'intérêt. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La Société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises significatif ou à un risque de change significatif.

La Société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la Société peut utiliser des swaps de taux d'intérêt, désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt, telles les couvertures de flux de trésorerie, pour gérer son exposition aux taux d'intérêt à court terme, ou pour bloquer les taux d'intérêt des financements futurs.

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable n'aurait pas entraîné une diminution importante du bénéfice net de Hydro One pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, respectivement.

Dans le cas des instruments dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui y sont admissibles, le gain ou la perte non réalisé, après impôts, sur l'instrument dérivé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu ou dans les autres éléments de la perte étendue et il est reclassé dans le bénéfice net ou la perte nette dans la même période que celle au cours de laquelle la transaction couverte influe sur les résultats d'exploitation. Le tableau qui suit présente le montant comptabilisé dans les autres éléments de la perte étendue et reclassé dans les charges de financement au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Montant comptabilisé dans les autres éléments de la perte étendue/les autres éléments du résultat étendu				
Perte avant impôts	—	8	2	2
Perte après impôts	—	5	1	1
Montant reclassé dans les charges de financement				
Perte (gain) avant impôts	1	(1)	3	(4)
Perte (gain) après impôts	1	(1)	2	(3)

Ceci a donné lieu à un cumul des autres éléments de la perte étendue de 4 millions de dollars, lié aux couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2025 (5 millions de dollars au 31 décembre 2024).

La Société estime que le montant inscrit au cumul des autres éléments de la perte étendue, après impôts, lié aux couvertures de flux de trésorerie devant être reclassées dans les résultats d'exploitation au cours des 12 prochains mois, s'établit à environ 4 millions de dollars. Les montants réels reclassés dans les résultats d'exploitation dépendent du taux d'intérêt en vigueur jusqu'à l'échéance des contrats dérivés. Pour toutes les transactions prévues, au 30 septembre 2025, la durée maximale pendant laquelle la Société couvre les risques liés à la variabilité des flux de trésorerie est d'environ un an.

Le risque de marché auquel le régime de retraite est exposé est géré par la diversification des placements conformément à l'énoncé des politiques et procédures d'investissement du régime de retraite. Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt affectent la juste valeur des instruments financiers du régime de retraite. En outre, les variations des taux d'intérêt peuvent également avoir une incidence sur les taux d'actualisation, ce qui influe sur l'évaluation du passif au titre des prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi. Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers du régime de retraite fluctue en raison des variations des monnaies par rapport au dollar canadien. L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements du régime de retraite dans des titres de capitaux propres fluctue en raison de la variation des prix du marché, autres que celle découlant du risque d'intérêt ou du risque de change. Ces trois facteurs peuvent contribuer à la variation de la valeur des placements du régime de retraite. Il y a lieu de se reporter à la note 17, Prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 30 septembre 2025 et 2024, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne générerait une concentration importante du risque de crédit. La Société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 30 septembre 2025 et 2024, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 30 septembre 2025, la provision pour créances douteuses de la Société s'établissait à 60 millions de dollars (61 millions de dollars au 31 décembre 2024). La provision pour créances douteuses reflète les pertes de crédit attendues au cours de la période considérée de la Société à l'égard de la totalité des soldes des débiteurs, fondées sur les soldes en souffrance, les paiements des clients et les radiations historiques. Au 30 septembre 2025, environ 16 % (7 % au 31 décembre 2024) du montant net des débiteurs de la Société étaient impayés pour plus de 60 jours.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment i) en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, ii) en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, iii) en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et iv) en surveillant la situation financière de ses contreparties. La Société surveille le risque de crédit actuel auquel l'exposent ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers, dont les positions représentent un actif, à la date d'arrêté des comptes. Aux 30 septembre 2025 et 2024, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créanciers concernés provenait de contreparties représentées par une institution financière ayant une cote de crédit de qualité supérieure.

En ce qui a trait aux obligations, le risque de crédit lié aux contreparties auquel le régime de retraite est exposé est géré en investissant dans des obligations de première qualité et des obligations gouvernementales. Dans le cas des instruments dérivés, ce risque est géré en ne concluant des opérations qu'avec des institutions financières de haute qualité et en s'assurant que l'exposition est répartie entre les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la Société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme aux fins de l'exploitation au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit d'exploitation. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins de la Société en matière d'exploitation.

En février 2024, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel arrivera à échéance en mars 2026. Le prospectus de base universel de Hydro One lui permet d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, au cours de la période de 25 mois se terminant le 19 septembre 2026.

Le 18 août 2025, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus de base visant des titres d'emprunt américains de HOI ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Le prospectus de base visant des titres d'emprunt américains de HOI permet à Hydro One Inc. d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt américains au cours d'une période de 25 mois venant à échéance le 18 septembre 2027. Au 30 septembre 2025, aucun titre n'avait été émis aux termes du prospectus de base visant des titres d'emprunt américains de HOI.

Les liquidités à court terme du régime de retraite proviennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des apports, du revenu de placement et du produit des opérations de placement. Dans le cas où des placements doivent être vendus rapidement pour répondre aux obligations courantes, la majeure partie des actifs du régime de retraite sont investis dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement monnayés lorsque les besoins de liquidité se font sentir.

17. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau ci-après présente les composantes des coûts nets (des recouvrements nets) des prestations et avantages pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période	36	33	15	14
Intérêts débiteurs	102	101	20	19
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(166)	(151)	—	—
Amortissement du coût des services passés	—	—	3	3
Amortissement des (gains actuariels) pertes actuarielles	(3)	3	(4)	(5)
(Recouvrements nets) coûts nets des prestations et avantages de la période	(31)	(14)	34	31
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	4	6	23	21

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période	110	101	45	42
Intérêts débiteurs	308	301	59	56
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(498)	(453)	—	—
Amortissement du coût (des crédits au titre) des services passés	(2)	(2)	7	7
Amortissement des (gains actuariels) pertes actuarielles	(11)	11	(12)	(15)
(Recouvrements nets) coûts nets des prestations et avantages de la période	(93)	(42)	99	90
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	14	17	69	63

¹ Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite est de 7,20 % pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025 (7,00 % en 2024).

² La Société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, des coûts de retraite de 14 millions de dollars (19 millions de dollars en 2024) et de 49 millions de dollars (53 millions de dollars en 2024), respectivement, ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, une tranche de 4 millions de dollars (6 millions de dollars en 2024) et de 14 millions de dollars (17 millions de dollars en 2024), respectivement, a été imputée à l'exploitation et une tranche de 10 millions de dollars (13 millions de dollars en 2024) et de 35 millions de dollars (36 millions de dollars en 2024), respectivement, a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

18. CAPITAL-ACTIONS**Actions ordinaires**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, 142 239 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 30 septembre 2025 et 31 décembre 2024, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

19. DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, des dividendes sur les actions ordinaires de 199 millions de dollars (203 millions de dollars en 2024) ont été déclarés et versés.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, des dividendes sur les actions ordinaires de 593 millions de dollars (566 millions de dollars en 2024) ont été déclarés et versés. Il y a lieu de se reporter à la note 27, Événements postérieurs à la date du bilan, pour obtenir des détails sur les dividendes déclarés après le 30 septembre 2025.

20. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 s'est établi à 142 239. Il n'y a eu aucun titre dilutif au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**Régimes d'octroi d'actions**

Hydro One a deux régimes d'octroi d'actions (les « régimes d'octroi d'actions »), l'un au profit de certains membres du Power Workers' Union (le « régime d'octroi d'actions du PWU ») et l'autre au profit de certains membres de la Society of United Professionals (le « régime d'octroi d'actions de la Society »). Le tableau suivant présente un sommaire des activités des régimes d'octroi d'actions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(nombre d'octrois d'actions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Octrois d'actions en cours – à l'ouverture	1 051 389	1 408 469	1 381 577	1 751 025
Attribués	—	—	114	—
Droits acquis et actions connexes émises ¹	—	—	(330 302)	(342 556)
Octrois d'actions en cours – à la clôture	1 051 389	1 408 469	1 051 389	1 408 469

¹ Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, Hydro One Limited a émis néant et 330 302 (néant et 342 556 en 2024) nouvelles actions ordinaires aux employés admissibles aux termes des dispositions des régimes d'octroi d'actions du PWU et de la Society.

Régime de droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») d'administrateur

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA d'administrateur de Hydro One Limited au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(nombre de DDVA)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
DDVA en circulation – à l'ouverture	102 536	106 189	107 296	94 624
Attribués	5 035	5 223	16 252	16 788
Réglés	(10 096)	—	(26 073)	—
DDVA en circulation – à la clôture	97 475	111 412	97 475	111 412

Au 30 septembre 2025, un passif de 5 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 décembre 2024) lié aux DDVA d'administrateur en circulation a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 49,65 \$ (44,27 \$ au 31 décembre 2024). Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime de DDVA de la direction

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction de Hydro One Limited au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(nombre de DDVA)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
DDVA en circulation – à l'ouverture	87 425	149 487	85 690	134 370
Attribués	577	565	13 737	15 995
Payés	(2 570)	(64 435)	(13 995)	(64 748)
DDVA en circulation – à la clôture	85 432	85 617	85 432	85 617

Au 30 septembre 2025, un passif de 4 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2024) lié aux DDVA de la direction a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 49,65 \$ (44,27 \$ au 31 décembre 2024). Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime incitatif à long terme (« RILT »)

Droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR ») et droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »)

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT de Hydro One Limited pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

Trimestres clos les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2025	2024	2025	2024
Droits en circulation – à l'ouverture	417 261	269 645	405 377	304 779
Attribués	9 470	16 222	9 645	5 856
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(18 275)	(2 125)	(30 678)	(5 931)
Acquis	(10 983)	(636)	(17 276)	(852)
Droits en circulation – à la clôture	397 473	283 106	367 068	303 852

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2025	2024	2025	2024
Droits en circulation – à l'ouverture	283 106	141 188	304 393	176 989
Attribués	178 189	187 393	142 949	148 343
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(45 655)	(24 918)	(54 878)	(20 377)
Acquis	(18 167)	(20 557)	(25 396)	(1 103)
Droits en circulation – à la clôture	397 473	283 106	367 068	303 852

Le total de la juste valeur à la date d'attribution des attributions accordées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 s'est établi respectivement à 1 million de dollars et à 15 millions de dollars (1 million de dollars et 14 millions de dollars, respectivement, en 2024). La charge de rémunération à l'égard de ces attributions s'est élevée respectivement à 5 millions de dollars et à 12 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 (3 millions de dollars et 7 millions de dollars respectivement, en 2024).

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,1 % au 30 septembre 2025 (47,1 % en 2024). Le ministère de l'Infrastructure est un apparenté de Hydro One, car il est contrôlé par la Province. La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE »), Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO et Acronym Solutions Inc. (« Acronym ») sont apparentés à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie et des Mines ou Hydro One Limited les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. Hydro One a également réalisé des opérations dans le cours normal des activités avec divers ministères gouvernementaux et organisations ontariennes qui relèvent de la Province. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Apparenté	Opération	2025	2024	2025	2024
Ministère de l'Infrastructure	Subvention pour projets d'Internet à haut débit ¹	9	—	28	—
SIERE	Achats d'électricité	638	616	2 012	1 917
	Produits tirés des services de transport	671	625	1 905	1 754
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	244	301	752	908
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	64	64	191	190
	Produits tirés de la distribution liés à Wataynikaneyap Power LP	34	29	100	89
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	12	12	37	36
	Financement reçu pour des programmes de conservation et de gestion de la demande	—	—	—	1
OPG	Achats d'électricité	4	3	18	14
	Produits tirés du transport liés à la prestation de services et à l'approvisionnement en électricité	—	—	1	1
	Produits tirés de la distribution liés à la prestation de services et à l'approvisionnement en électricité	2	1	6	4
	Apport de capital reçu d'OPG	1	1	17	2
	Coûts au titre de l'achat de services	1	1	2	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	—	2	1
CEO	Frais liés à la CEO	4	3	10	9
Hydro One Limited	Versement de dividendes	199	203	593	566
	Recouvrement des coûts liés aux services rendus	2	2	8	8
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	2	2	5	5
Acronym	Services reçus – coûts engagés	7	6	21	22
	Produits tirés des services rendus	—	1	1	2

¹ Le 31 octobre 2024, le ministère de l'Infrastructure a annoncé qu'il avait élaboré un programme visant à accorder jusqu'à 400 millions de dollars de subventions aux fournisseurs de service Internet (FSI) pour des travaux liés à des projets désignés d'Internet à haut débit. Le programme vise à permettre aux FSI de fixer avec succès et en toute sécurité leur matériel et leur équipement aux poteaux de la Société afin d'offrir le raccordement aux communautés rurales dans le cadre de projets désignés d'Internet à haut débit en vertu de la *Loi sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit* (Ontario). Une partie des subventions est utilisée pour rembourser à Hydro One Networks, au nom des FSI, leur part des coûts d'activation engagés pour faciliter le programme à ce jour.

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période liés à des apparentés externes ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces. Les factures sont émises mensuellement et les montants sont exigibles et payés sur une base mensuelle.

23. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Débiteurs (note 7)	(2)	(83)	(68)	(50)
Montants à recevoir d'apparentés	61	29	(2)	(33)
Matières et fournitures (note 8)	1	2	—	5
Charges payées d'avance et autres actifs (note 8)	(8)	(21)	(10)	(57)
Autres actifs à long terme	—	(2)	(15)	(2)
Créditeurs (note 13)	21	(32)	32	2
Charges à payer	(12)	5	91	106
Produits non gagnés (note 13)	(40)	55	(41)	127
Montants à payer à des apparentés	(26)	(13)	(214)	(44)
Intérêts courus (note 13)	3	16	4	22
Créditeurs à long terme et autres passifs à long terme (note 14)	(1)	6	(1)	5
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	24	12	53	46
	21	(26)	(171)	127

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024. Les éléments de rapprochement comprennent les variations nettes des charges à payer, les transferts et l'amortissement capitalisé.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2025			Période de neuf mois close le 30 septembre 2025		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(749)	(27)	(776)	(2 364)	(53)	(2 417)
Éléments de rapprochement	(5)	1	(4)	209	(2)	207
Décassements pour les dépenses en immobilisations	(754)	(26)	(780)	(2 155)	(55)	(2 210)

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2024			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(757)	(13)	(770)	(2 193)	(63)	(2 256)
Éléments de rapprochement	46	1	47	132	3	135
Décassements pour les dépenses en immobilisations	(711)	(12)	(723)	(2 061)	(60)	(2 121)

Renseignements complémentaires

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts payés, montant net	187	161	542	460
Impôts sur le bénéfice versés	13	3	35	27

24. ÉVENTUALITÉS

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

25. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite :

Au 30 septembre 2025 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition et autres conventions	64	48	41	35	30	12
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	11	2	2	2	2	—

Conventions d'impartition et autres ententes

Le 31 juillet 2025, Hydro One a renouvelé l'entente visant des services de technologies de l'information avec Capgemini Canada Inc., qui vient à échéance le 1^{er} août 2028 et comprend l'option de reconduire l'entente pour deux périodes supplémentaires de un an.

Autres engagements

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

Au 30 septembre 2025 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit d'exploitation ¹	—	—	—	—	3 050	—
Lettres de crédit ²	168	—	—	—	—	—
Garanties ³	475	—	—	—	—	—

¹ Le 1^{er} juin 2025, la date d'échéance des facilités de crédit d'exploitation a été reportée au 1^{er} juin 2030.

² Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 153 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 8 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, et de lettres de crédit de 7 millions de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

³ Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 475 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

26. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs isolables, soit le transport, la distribution et les autres activités. La composition de ces secteurs est décrite à la note 1 des états financiers consolidés.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la Société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la Société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. Les fonctions de principal responsable de l'exploitation sont prises en charge par le chef de la direction et certains membres de la haute direction. La Société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués) (« BAIL »). Le principal responsable de l'exploitation évalue les éléments clés du BAIL pour comprendre les écarts trimestriels par rapport aux périodes antérieures, et les compare mensuellement au budget et aux prévisions de la Société eu égard aux trois secteurs afin de bien affecter les ressources entre les secteurs d'exploitation et au sein de ceux-ci.

Trimestre clos le 30 septembre 2025 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	681	1 605	—	2 286
Achats d'électricité	—	1 080	—	1 080
Exploitation, entretien et administration	112	165	6	283
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	141	129	—	270
Bénéfice (perte) avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice	428	231	(6)	653
Investissements en capital	519	257	—	776

HYDRO ONE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024

Trimestre clos le 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	630	1 551	—	2 181
Achats d'électricité	—	1 047	—	1 047
Exploitation, entretien et administration	119	156	8	283
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	136	125	—	261
Bénéfice (perte) avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice	375	223	(8)	590
Investissements en capital	461	309	—	770

Période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	1 939	4 800	—	6 739
Achats d'électricité	—	3 199	—	3 199
Exploitation, entretien et administration	379	511	20	910
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	419	397	—	816
Bénéfice (perte) avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice	1 141	693	(20)	1 814
Investissements en capital	1 468	949	—	2 417

Période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	1 766	4 592	—	6 358
Achats d'électricité	—	3 083	—	3 083
Exploitation, entretien et administration	362	521	20	903
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	403	369	—	772
Bénéfice (perte) avant les charges de financement, le revenu de participation et la charge d'impôts sur le bénéfice	1 001	619	(20)	1 600
Investissements en capital	1 384	872	—	2 256

Total de l'actif par secteur

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Transport	23 215	21 586
Distribution	14 746	14 019
Autres activités	710	993
Total de l'actif	38 671	36 598

Total de l'écart d'acquisition par secteur

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Transport	157	157
Distribution	216	216
Total de l'écart d'acquisition	373	373

Tous les produits, les actifs et les coûts sont gagnés, détenus ou engagés au Canada.

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN
Dividendes

Le 12 novembre 2025, des dividendes de 199 millions de dollars sur les actions ordinaires ont été déclarés.